Comité Directeur

PV 4 - 9 Mai 2003 (Paris)

Présents: Yvan MAININI, Président

Mme Jacqueline PALIN, Annie ROSTOLL, Marie-Noëlle SERVAGE, Nicole VERLAGUET - MM Christian AUGER, Claude AUTHIE, Jean-Jacques BLONDELLE, Jean-Claude BOIS, Michel CHATEAU, Pierre COLLOMB, Grégory DUBOIS, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Serge GERARD, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Philippe LEGNAME, Walter LUTHI, André NOUAIL, Jacky RAVIER, Jean-Pierre ROGER, Alain SAVIGNY, Jean-Pierre SIUTAT,

Yannick SUPIOT.

Représentant du Conseil d'Honneur: Mme Georgette GIRARDOT.

MM. Raymond BAUDE, Maurice CHAVINIER.

Invités: MM. Laurent AÏELLO (Provence), Roland BLIEKAST (Alsace), Patrick COLLETTE (Côte d'Azur), Jacques LAURENT (Champagne Ardennes), Paul MERLIOT (Nord/Pas de Calais), Jean-Marie POMMIER.

Excusés: Mme Françoise AMIAUD – Melle Yannick SOUVRE.

MM. Philippe COULON, Jacques DENEUX, Bernard DEPIERRE, DORIZON Pascal, Pierre FOSSE, Stéphane LAUVERGNE, Georges PANZA, Philippe RESTOUT, Patrice ROMERO, Fabrice SAINT AUBERT, Marcel TOMASELLI, Thierry CANTIN, René DUFRENE, Jean-Pierre HUNCKLER, Christian LECOMPTE, Thierry MARTINEZ,

Alain PELLETIER, Michel ROUSSEL, Alain SERRI.

Assistent: Melle Stéphanie PIOGER, Mme Céline PETIT - MM. Fabrice CANET,

Bernard GROSGEORGE (représentant le DTN), Jean-Jacques KRIEF,

Boris LE DORE

1) Ouverture par le Président

Yvan MAININI souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents.

Il revient tout d'abord sur les raisons qui ont amené la FFBB à dénoncer le contrat avec la société Sport + :

- Couverture insuffisante (la retransmission des 23 matches prévus non atteinte).
- Absence de régularité au niveau de la couverture du championnat.
- Absence complète de promotion sur les autres chaînes du groupe.

Yvan MAININI informe les membres du Comité Directeur qu'une conférence de presse se tiendra le 15 mai prochain, avec la Fédération Française de Basketball, la Ligue Nationale de Basketball et le nouveau partenaire télévisuel du Basket, à laquelle il invite tous les membres du Comité Directeur présents.

Yvan MAININI aborde ensuite le problème du développement du Basket professionnel et son implantation sur le territoire. Il faut impérativement conserver l'aspect culturel du Basket et faire une construction économique autour du Basket Professionnel en construisant des salles de grande dimension pour pouvoir augmenter l'affluence et faire plus de recettes pour mieux vivre l'avenir. Il a déjà exprimé son opinion sur ce sujet à plusieurs reprises dans la presse.

Yvan MAININI pense qu'il serait opportun d'augmenter le nombre d'équipes dans le Championnat Professionnel. Il fait ensuite un rapide tour d'horizon des équipes actuelles évoluant dans ces championnats.

Il faut trouver des solutions pour démarcher le public, tout en gardant pour objectif de réunir la famille basket, en choisissant correctement la programmation et les horaires de matches pour augmenter l'audience. Il faudrait éventuellement faire des opérations de marketing direct (auprès des Comités d'Entreprises par exemple...)

La manifestation de la veille à Bercy avec les Finales des Coupes de France a été une très belle fête avec plus de 13.000 spectateurs. Les membres du Comité Directeur en profitent pour adresser leurs sincères félicitations aux organisateurs et aux bénévoles, ainsi qu'aux équipes participantes.

Yvan MAININI rappelle aux membres du Comité Directeur que les nouveaux statuts de la FFBB ont été votés lors de l'Assemblée Générale de Vichy et qu'ils doivent être appliqués notamment pour la désignation des délégués pour la prochaine Assemblée Générale d'Angers. Il n'y a aucun problème juridique. Il faut simplement bien expliquer la situation aux clubs et être transparent.

La prochaine Assemblée Générale sera la 73^{ème}.

Les membres du Comité Directeur adressent leurs félicitations aux organisateurs du Final 4 qui s'est déroulé à Bourges, ainsi qu'aux deux équipes participantes. Les félicitations vont également à l'équipe d'Aix en Provence et son Président Guy BOILLON, pour leur victoire lors de la finale de l'Eurocoupe en Russie.

Yvan MAININI précise aux membres du Comité Directeur le nombre de licenciés à ce jour, à savoir 427.738 Licenciés, soit – 0,4% par rapport à l'année dernière. Il est nécessaire de rester vigilant par rapport aux personnes qui jouent sans licence.

Yvan MAININI informe les membres du Comité Directeur du décès de la compagne de Bernard DEPIERRE, ainsi que de celui de Jacqueline CHAUDESAIGUES, Trésorière du Comité Départemental du Rhône. Les membres du Comité Directeur adressent à leurs familles respectives tout leur soutien, dans ces moments difficiles.

2) <u>Ligue Féminine – Proposition</u>:

Championnat Promotionnel – Centre de Formation – Equipes "Espoirs" – Gentleman agreement.

Yvan MAININI fait un compte rendu du document distribué et explique les propositions du Bureau Fédéral aux membres du Comité Directeur, à savoir :

a) La suppression du Championnat Promotionnel

- b) Transfert du centre de formation (mêmes règles) vers les cadettes et participation au championnat de France avec les 3 années et en 2 phases.
- c) Concernant les joueuses du centre de formation pour la saison 2003/2004 (nées en 1983, 1984 et 1985 ou avant avec des règles normales de surclassement), 3 cas de figure :
 - prêt vers des clubs de NF1 ou NF2 avec convention approuvée par la FFBB
 - 2. Création d'une équipe de NF2 (élargissement du Championnat de France à 4 poules de 14) avec la capacité de faire jouer uniquement les joueuses pré-citées pour USO Mondeville, CJM Bourges, Toulouse LB et l'USVO. En cas de disparition d'une équipe de LFB, celle-ci deviendrait l'équipe 1 avec les règles habituelles.
 - 3. pour les clubs possédant des équipes réserves (NF2 ou NF3), capacité de faire pratiquer ces joueuses sans restriction d'âge au sein de leurs équipes.
- d) Gentleman agreement aux conditions précédemment définies : 4 étrangères (dont 2 + 2) et remplacement d'une joueuse blessée majeure aux conditions données.

Jean-Pierre SIUTAT précise que lors de la réunion du 10 Avril dernier avec les Présidents de clubs de Ligue Féminine, les 12 clubs ont donné leur accord au Gentleman Agreement avec la zone FIBA Europe.

Il confirme que les Présidents des Clubs sont satisfaits de ces propositions, les 12 clubs ont répondu favorablement. Il a également été proposé de limiter à 1 club la descente en NF1 pour permettre aux clubs montant de bien préparer leur avenir.

Il informe ensuite les membres du Comité Directeur que les équipes de Bourges et Valenciennes sont proposées pour être qualifiées 3 ans en Euroligue. La décision sera prise à la prochaine AG de la FIBA Europe qui se déroulera à Séville.

Jean-Pierre SIUTAT pense qu'il faut mobiliser les clubs pour préserver l'intérêt du Championnat de France et du Tournoi de la FFBB.

Yvan MAININI informe ensuite les membres du Comité Directeur que le Club d'Aix en Provence est également qualifié en Euroligue, grâce à sa victoire en Finale de l'Eurocoupe.

Yannick SUPIOT s'interroge sur le devenir des équipes cadettes et les problèmes de formation, notamment dans les régions qui ne disposent pas d'équipe en Ligue Féminine.

Yvan MAININI lui précise que le Championnat de France cadettes a été ramené à 48 clubs dont les 12 qui constitueront les Centres de Formation des clubs de Ligue Féminine. Ces derniers pourront prétendre à un agrément de la FFBB correspondant aux exigences ministérielles, hormis Bourges et Valenciennes qui en tant que club en société sont en mesure d'obtenir un agrément du Ministère des Sports.

Jacques LAURENT précise que les joueuses de ces clubs doivent figurer sur la liste des Espoirs du Ministère des Sports pour prétendre à une subvention.

Paul MERLIOT souhaite que le club de Valenciennes ait une équipe qui évolue en Nationale 2 Féminine, pour assurer l'avenir des joueuses de la région qui ont évolué en championnat de France Cadettes.

Yvan MAININI lui précise que les nouvelles règles exposées vont dans ce sens et notamment le cas de ces joueuses qui vont pouvoir aller enrichir le tissu associatif qui se trouve autour.

Pierre COLLOMB souhaite savoir quel sera le devenir de ces équipes qui vont intégrer la NF2 dans les saisons futures. Yvan MAININI lui confirme que ces équipes resteront des équipes espoirs sauf si l'équipe première est dissoute, l'équipe espoirs étant la "réserve", elle devient l'équipe première. Elle bénéficie donc d'une place en NF2 automatiquement, pour que la formation s'inscrive dans la durée.

Yvan MAININI confirme que ces équipes s'inscrivent au régime général de la NF2 et jouent donc la montée et la descente.

Les membres du Comité Directeur adoptent le projet à l'unanimité.

3) Finances

Barèmes OTM – Arbitres 2003/04

Rémy GAUTRON donne un compte rendu de l'avancée des travaux du groupe de travail composé de Patrick COLLETTE, Président de la Ligue Régionale de Côte d'Azur, Thierry BALESTRIERE, Président du Comité Départemental d'Indre et Loir, Paul MERLIOT, Président de la Ligue du Nord/Pas de Calais et André NOUAIL, Président de la CFAMC.

Il revient sur une éventuelle péréquation dans les championnats de France et les soucis de dépassements qui lui ont été signalés. Il a d'ailleurs fait une étude sur sa Zone et fait un bref compte rendu aux membres présents, expliquant qu'il y a peu d'écart en fonction des situations géographiques.

Claude AUTHIE informe les membres du Comité sur le nouveau fonctionnement informatique notamment pour l'édition des convocations et des reçus pour les frais d'arbitrage, ceci afin de pallier certains problèmes qu'ont pu rencontrer les associations.

Yvan MAININI apporte quelques précisions sur le fonctionnement : toutes les contestations seront à adresser au service concerné. Il faut faire preuve de transparence. Les clubs ne

André NOUAIL pense que c'est en effet une bonne solution pour éviter les indélicatesses.

Rémy GAUTRON précise que le logiciel effectue un calcul sur le meilleur parcours, à savoir le plus rapide, avec une optimisation du temps.

Il commente ensuite le schéma comparatif qui avait déjà été proposé aux membres du Comité Directeur lors de leur dernière réunion, ainsi que le document distribué ce

jour sur lequel il propose une augmentation de 2 % sur les barèmes Pro A, Pro B, NM1 et LFB.

André NOUAIL rappelle que la CFAMC avant demandé de revoir principalement le barème dans la tranche de 0 à 100 km, qui était inférieure à l'ensemble des barèmes régionaux.

Yvan MAININI souhaite qu'une forte recommandation soit faite aux Ligues Régionales et Comités Départementaux de rester proche de ces barèmes et de prendre ces sommes comme maximales.

Les membres du Comité Directeur remercient le groupe pour le travail effectué et adoptent les nouveaux barèmes proposés.

Budget 2002/2003 – Situation au 30 Avril 2003 et trésorerie

Rémy GAUTRON présente les chiffres du budget 2002/2003 après 11 mois d'exercice.

Yvan MAININI précise que le partenariat VITTEL est fini depuis le 31 Décembre 2002, mais que la Société VITTEL a prolongé son contrat, sous une autre forme, en restant fournisseur officiel de la FFBB.

Le nouveau partenaire principal de la FFBB sera annoncé le 15 Mai 2003, en même temps que les nouveaux accords avec un partenaire télévisuel.

Rémy GAUTRON précise que le budget de la Coupe de France sera probablement équilibré grâce à la réussite de la journée du 8 Mai 2003.

Concernant les panneaux de basket utilisés par FBO, Yvan MAININI souhaite préciser aux membres présents qu'il y a eu 12 dotations de 2 ou 4 panneaux et qu'une seule entité a adressé des remerciements à la FFBB. Tout ce qui est envoyé serait donc un dû??

Rémy GAUTRON montre que la trésorerie, à cette période, est bonne.

Budget prévisionnel 2003/2004.

Rémy GAUTRON commente les différents postes du budget prévisionnel en précisant qu'il sera actualisé et finalisé la veille de l'Assemblée Générale, pour qu'il puisse y être adopté.

Yvan MAININI précise qu'au niveau des assurances, environ 11 % des licenciés ne sont pas assurés par AIG. Il s'agit d'un contrat solidaire.

Il faut que tous les licenciés prennent l'assurance AIG avec la licence et les membres du Comité Directeur doivent être le relais de ce discours dans les Ligues et les Comités.

Jean-Claude BOIS précise qu'après une étude effectuée sur le territoire, cela représente une répartition de 0 à 29 % suivant les Départements.

Pierre COLLOMB pense qu'il faut sensibiliser les clubs et notamment les Présidents de Clubs.

Yannick SUPIOT pense que la charge d'assurance des transporteurs bénévoles est trop importante à supporter par les parents.

Jean-Claude BOIS rappelle qu'un appel d'offre avait été fait pour ce type de contrat et aucune autre compagnie d'assurance n'a accepté une telle couverture, GMC est la seule.

Yvan MAININI apporte quelques précisions sur l'augmentation du poste « cadres techniques », notamment dû aux deux Championnats d'Europe des Equipes Nationales (primes en fonction des résultats).

Yvan MAININI constate une baisse de création de clubs (66 cette saison contre environ 100 l'année passée). Il y a également une baisse du nombre des licenciés. Il souhaite que les créations augmentent à nouveau. Des propositions d'actions seront faites.

Jacky RAVIER souhaite savoir si, suite à la mise en place des nouveaux statuts, tous les délégués seront pris en charge dès cette année. Rémy GAUTRON lui confirme que l'enveloppe avait été prévue à cet effet.

Yvan MAININI précise que ce budget est établi en terme de « risque maximal ».

4) Commission Sportive

• Projet de championnat de France excellence (R1) Filles et Garçons 2003/2004.

Jean-Marc JEHANNO informe les membres du Comité Directeur que la semaine prochaine, les Ligues vont recevoir un projet en deux points sous forme de questionnaire :

- soit qualification d'une équipe par zone (6 équipes qualifiées), puis 2 tournois à 3 équipes (2 qualifiés par tournoi) et enfin les ½ finales et les finales sur un week-end, donc trois week-ends successifs pour cette compétition.
- Soit qualification de deux équipes pour les deux zones qui comptent le plus de licenciés en seniors masculins et une équipe par zone pour les autres (8 équipes), et donc 2 tournois à 4 équipes (avec ½ finales et finale) et seulement deux clubs pour disputer la Finale.

C'est une demande de plusieurs régions, il faut donc étudier la situation en détail.

Une discussion s'instaure.

• NM1 : Règles de participation.

Yvan MAININI précise que la NM1 est sous une administration fédérale un peu particulière puisqu'elle est soumise au contrôle de gestion.

Serge GERARD donne des précisions sur les règles de participation actuelles. La majorité des Présidents de clubs de NM1 avaient demandé de libéraliser complètement (plus de maximum de « M » possible), mais cette proposition avait été refusée lors d'un précédent Bureau Fédéral.

Les Présidents se réuniront le 10 mai 2003 (All Star Game de NM1 à Rouen) et Serge GERARD doit leur faire de nouvelles propositions.

Yvan MAININI rappelle la philosophie de ce championnat qui regroupe des joueurs de très bon niveau, mais qui n'est pas un championnat professionnel, et doit permettre aux jeunes formés dans nos structures de s'exprimer.

Une discussion s'instaure.

<u>Les membres du Comité Directeur prennent la décision suivante :</u> 3 licences M – 2 Licences T – 1 licence étranger et 1 Bosman dans les M.

• Règlements sportifs particuliers (NF1 – NF2).

Jean-Marc JEHANNO précise que cette modification intervient suite aux modifications en Ligue Féminine :

- Une seule montée de NF1 en Ligue Féminine.
- Passage à 4 poules de 14 équipes en NF2.

Un débat s'instaure autour du problème de prêt de joueuse.

Concernant les règles de participation, Jean-Marc JEHANNO souhaite faire les propositions suivantes :

NF1 - 2 licences T, « les joueuses en licence T issues d'un club de Ligue féminine et ayant signé une convention agréée par la LFB ne sont pas comptabilisées », dans cette limitation de 2 licences T.

NF2 – 1 licence T, mais « les joueuses en Licence T issues d'un club de Ligue féminine et ayant signé une convention agréée par la LFB ne sont pas comptabilisées » dans cette limitation de 2 licences T, les équipes « Espoirs » des équipes de Ligue Féminine ne sont pas soumises aux limitations de M et de T.

Accord des membres du Comité Directeur.

5) Licences T (joueuses et joueurs de moins de 23 ans) : transformation en licence A au bout de 2 ans, avec accord du club d'origine (valable pour toutes les divisions)

Michel CHATEAU apporte quelques précisions, notamment que cela peut concerner des moins de 25 ans dans certaines catégories. Reste à déterminer la date d'application de cette modification.

Une discussion s'instaure.

Les membres du Comité Directeur adoptent le principe et souhaitent que le Bureau Fédéral détermine la date d'application lors de sa prochaine réunion du 13 Juin 2003.

6) Analyse de l'évolution des licences et proposition d'actions.

Bernard GAVA reprend les chiffres. Sur 52 Comités interrogés, à cette date, il y a eu 20 réponses.

Yvan MAININI est désolé de constater que certains Comités ne se sentent pas concernés par cette baisse de licenciés.

Bernard GAVA donne les éléments souvent répétés par les Comités interrogés et les différents problèmes rencontrés, et propose différents moyens d'action pour y remédier : Formation d'animateur, plus large Opération Basket Ecole, Amélioration de l'accueil des jeunes, création accrue de clubs, augmentation du nombre de manifestations de Minibasket, parrain Fédéral, valorisation des bénévoles, aides fédérales, intégration des dirigeants dans une équipe départementale, etc ...

Yvan MAININI précise que Bernard GAVA tiendra un stand au Forum organisé lors de l'Assemblée Générale d'Angers pour effectuer un recensement auprès des Comités et Ligues.

Yvan MAININI rappelle que la formation d'éducateur et d'animateur est complètement liée. Il faudrait peut-être créer une filière de formation d'éducateur sans avoir nécessairement recours à un diplôme, ou avoir un diplôme spécifique.

Annie ROSTOLL a été sollicitée par différents clubs de son Département pour des problèmes d'infrastructures d'accueil pour le Minibasket (problèmes de panneaux).

Yvan MAININI pense qu'il y a certaines démarches à effectuer auprès des communes et demande à Bernard GAVA et à la Commission des Jeunes de travailler sur ce type de projet.

7) Résultats de l'examen d'Agent de Joueur : Validation du Comité Directeur.

Yvan MAININI fait un bref compte rendu aux membres du Comité Directeur sur cet examen qui a regroupé 37 candidats :

- 26 candidats sont reçus
- 2 candidats sont ajournés à la partie générale juridique
- 5 candidats sont reçus uniquement à la partie spécifique Basket
- 4 candidats ne sont pas reçus.

Yvan MAININI rappelle que cet examen a été mis en place pour que les agents obtiennent une licence qui pourrait leur être retirée s'ils ne respectent pas la déontologie de la profession, avec des condamnations conséquentes. Ces agents ne pourront exercer que dans les divisions où la FFBB autorise des contrats pour les joueurs, ce qui exclut la NF2, la NF3 et la NM3

Le Comité Directeur homologue les résultats de l'examen d'Agent de Joueur. Ces résultats seront également publiés sur le site web de la FFBB.

La prochaine session d'examen d'Agent de Joueur est fixée au Mardi 17 Juin 2003.

8) Présentation du site Minibasket

Bernard GAVA rappelle qu'il avait fixé pour échéance l'Assemblée Générale 2003, pour l'ouverture du site Minibasket.

Boris LE DORE, webmaster de la FFBB, présente le nouveau site Minibasket, qui fonctionne sur le même principe que le site de la LFB ou la NM1, c'est à dire un « mini-site ».

Il donne des explications sur l'organisation du site avec les différentes rubriques qui le composent.

Différents tests et jeux ont été mis en place par Lionel MOYET, membre de la Commission des Jeunes.

Bernard GAVA précise que les enseignants auront la possibilité de venir chercher des informations sur le site ainsi que la possibilité de télécharger des documents, des tests et jeux au format PDF (acrobate reader).

Il y aura aussi la création d'un alias « minibasket@basketfrance.com » pour les correspondances.

Bernard GAVA précise que si la rubrique convient aux membres du Comité Directeur, le nouveau site sera finalisé pour être présenté lors du Forum de l'Assemblée Générale d'Angers.

Yvan MAININI propose que les remarques concernant ce site soient faites par écrit.

Les membres du Comité Directeur félicitent Bernard GAVA, Boris LE DORE et les membres de la Commission des Jeunes pour le travail accompli.

9) Nouveautés informatiques

Claude AUTHIE souhaite apporter quelques précisions sur le calcul kilométrique pour les déplacements des arbitres. Actuellement, le calcul des distances est effectué en prenant en compte l'optimisation du temps. Il rappelle que pour éviter les erreurs, il faut impérativement que l'adresse de la convocation de l'officiel et l'adresse de la salle soient renseignées correctement et avec toutes les précisions utiles (n° et rue).

Concernant les nouveautés informatiques, Claude AUTHIE informe les membres du Comité Directeur des nouvelles éditions qu'il a développées en collaboration avec Jean-Jacques KRIEF et Michel CHATEAU. Ces nouveautés seront disponibles sur la prochaine version de FBI.

Jean-Jacques KRIEF donne quelques précisions sur les différentes évolutions du logiciel FBI, suite aux différentes demandes qui lui sont parvenues.

Claude AUTHIE précise que les cartes d'Entraîneurs (sauf les cartes BE qui sont délivrées par la DTBN) pourront être éditées dans les Ligues.

La fiche individuelle des officiels sera renseignée par les Comités Départementaux qui sont initiateurs des licenciés. Ces nouveautés sont actuellement en cours de test. Toutes ces informations seront disponibles via Internet.

Un manuel de l'utilisateur regroupant toutes ces nouvelles informations est à la disposition de tout le monde sur Internet et peut être imprimé.

10) Manifestations et Organisations de fin de saison.

- Organisation de l'Assemblée Générale à Angers.
 - Thèmes du Forum

Frédéric JUGNET propose les thèmes suivants lors des Forums de l'Assemblée Générale à Angers, qui se dérouleront le Vendredi 27 Juin 2003 de 15h00 à 18h30 :

D'une part :

 Les Commissions de la FFBB (Formation, Jeunes, DTBN, Marketing, CFAMC, Basket en Liberté, COMED, Juridique, Sport en Entreprise, Salles et Terrains, Juridique, Sportive et en plus cette année la présentation de l'AG de Mulhouse 2004 par ses organisateurs)

D'autre part les informations ponctuelles à heures fixes :

- Le COSMOS (P. GASNIER),
- Le devenir des emplois jeunes (B. BENITEZ),
- Les Licences T, les Licences Etrangers et les Qualifications (M. CHATEAU),
- Les nouveaux statuts des Comités et des Ligues Précisions (P. COLLOMB et D. DOMAT),
- Information sur le partenariat FFBB (R. BAURIAUD),
- Les Procédures disciplinaires et le droit à la défense (D. DOMAT).

• Thèmes de l'assemblée Générale du Samedi :

- Statut de l'Arbitrage (A. NOUAIL).
- Analyse de l'évolution des Licenciés (B. GAVA).
- Procédure des Championnats de France Jeunes (P. LEGNAME).
- Responsabilités des Dirigeants Bénévoles (Assurance) (J.C. BOIS).

Philippe LEGNAME précise qu'il a reçu à ce jour les candidatures (préengagements) suivantes :

- 99 candidatures en Minimes Filles pour 72 places
- 80 candidatures en Cadettes pour 48 places.
- 32 candidatures en Cadets 1 pour 32 places.
- 98 candidatures en Cadets 2 pour 64 places.
- 110 candidatures en Minimes garçons pour 72 places.

Planning des réunions

Frédéric JUGNET donne le projet de programme :

Vendredi 27 Juin 2003

9h30 - Réunion des DOM-TOM

14h00 – Bureau Fédéral

14h30 – Accueil des congressistes.

15h00 – Début du Forum des échanges.

17h30 – Réunion des Présidents de Comités et de Ligues.

17h30 – Réunion du Conseil d'Honneur

18h45 – Départ pour la soirée au Château de Brissac

Samedi 28 Juin 2003 (précisions sur l'ordre du jour)

9h00 - Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.

9h00 – Assemblée Générale Extraordinaire (modifications statutaires)

9h30 – Assemblée Générale

Ouverture par le Président

Intervention de Mme BIENVENU

Intervention des élus locaux

Allocution du Président

Rapport Moral

Rapport Financier

Approbation du rapport moral et du rapport des commissions.

Commissaire aux comptes (approbation des comptes et

renouvellement du mandat de commissaire)

Présentation du budget prévisionnel

Interventions et débat :

- Statut de l'Arbitrage.
- Analyse de l'évolution des Licenciés.
- Procédure des Championnats de France Jeunes.
- Responsabilités des Dirigeants Bénévoles (assurances).

Rapport de la Commission des Vœux (S. GERARD).

Résultats des votes concernant l'AG extraordinaire.

15h00 - repas

Les Délégués des Comités et Ligues à l'AG (simulation)

Frédéric JUGNET fait le point sur la simulation effectuée auprès des Ligues et des Comités :

143 Délégués des Comités46 Délégués des Ligues

Désignation des Délégués pour les Finales des Championnats de France.

Un courrier sera expédié dès Lundi pour informer des désignations (Juges Uniques et Délégués Fédéraux).

Programme des Equipes de France (Eté 2003).

Un document à été distribué à chaque membre du Comité Directeur, avec les dernières modifications dans le programme des Equipes de France.

11) Point sur les Organisations 2003 – 2004.

Tournoi de la Fédération

Il faut trouver des solutions pour reconduire cette manifestation dans les meilleures conditions.

<u>Les membres du Comité Directeur souhaitent que Jean-Pierre SUITAT fasse une étude.</u>

Coupe de France

Jean-Marc JEHANNO précise que la date, pour les finales, est fixée au Jeudi 20 Mai 2004 (Ascension) en raison d'une indisponibilité de la salle du Palais Omnisports de Paris-Bercy, pour le 1^{er} ou le 8 Mai.

Calendrier Sportif 2003 – 2004.

Jean-Marc JEHANNO précise que c'est la deuxième version du projet.

Yvan MAININI souhaite que la date de reprise des championnats soit décalée d'une semaine, pour les championnats de Jeunes.

Jean-Marc JEHANNO fera une nouvelle proposition au Bureau Fédéral du 13 Juin 2003.

- Assemblée Générale Elective – Décembre 2004 – Date et Lieu.

Yvan MAININI propose que l'Assemblée Générale élective se déroule le Samedi 11 décembre 2004, à Paris ou dans la région parisienne.

Accord des membres du Comité Directeur.

Serge GERARD est chargé de rechercher un site à Paris.

- Nouveau projet de Calendrier administratif 2003/2004

Frédéric JUGNET commente le nouveau projet distribué aux membres du Comité Directeur.

12) Questions diverses

 Yvan MAININI soulève les problèmes rencontrés par les clubs de NF1 et leurs Présidents qui souhaitent avoir un correspondant à la FFBB, et il propose Jean-Claude BOIS comme principal interlocuteur.

Accord des membres du Comité Directeur.

 Yvan MAININI informe les membres du Comité Directeur du renouvellement du « Label » Ecole Française de Minibasket pour 14 groupements sportifs et précise qu'il souhaite que la Commission des Jeunes effectue un contrôle sérieux des clubs concernés.

Il propose ensuite 16 clubs pour un Label Ecole Française de Minibasket pour 3 ans.

 Yvan MAININI donne aux membres du Comité Directeur les trois nouveaux groupements sportifs : L'Houaillou Basket Club

Le Voh Basket Bal L'ASLN Nepoui

en Nouvelle Calédonie

- Jean-Pierre ROGER informe les membres du Comité Directeur de l'organisation des Universités d'Eté au mois d'Août à Poitiers et il leur demande de bien vouloir faire passer l'information dans les Ligues et les Comités.
- Alain SAVIGNY informe les membres du Comité Directeur que la Ligue de Franche Comté organisera les finales Basket Entreprise à Besançon.
- Patrick COLLETTE souhaite savoir quel est l'intérêt d'un TIL en benjamin. Il pense qu'il serait opportun de concentrer cette énergie sur les Minimes 1ère et 2ème année.
 - Yvan MAININI lui précise que cette question sera étudiée à la par DTBN.
- Annie ROSTOLL fait un bref compte rendu de l'avancée du travail d'évaluation qui lui a été confié par le Comité Directeur. Elle doit encore rencontrer les Présidents des commissions concernées.
- Yannick SUPPIOT transmet la remarque de certains parents qui souhaitaient ne pas recevoir de propositions commerciales et l'avaient au préalable indiqué, mais qui ont quand même été démarchés. Il semble que le fichier ne soit pas réellement protégé des extractions. Claude AUTHIE précise qu'une vérification sera faite.
- Yannick SUPIOT souhaite également remercier le Président de sa présence à Cholet pour valider à nouveau la « classe arbitrage », qui a été retenue dans les innovations pédagogiques du Ministère et va faire l'objet d'une rédaction pour extension de l'expérience au niveau rectoral, et même national.
- André NOUAIL précise qu'en effet cette formation est en projet et que différentes Ligues ont été contactées pour démarrer à la rentrée 2003/2004, des formations d'arbitres dans les pôles espoirs.
- Jean-Pierre SIUTAT informe d'un appel à candidatures pour l'organisation du All Star Game Féminin qui doit se dérouler le 20 Décembre 2003.

 Le Club Duravellois (46) fêtera ses 50 ans le 7 Juin 2003. A cette occasion, Jean-Pierre SIUTAT souhaite que l'on puisse remettre une médaille d'Or à titre exceptionnel à Monsieur Jean JARDEL (le papa d'Alain JARDEL) qui œuvre depuis les années 50 dans ce club et qui en est le fondateur.

Accord des membres du Comité Directeur pour cette demande exceptionnelle.

 Rémy GAUTRON informe les membres du Comité Directeur de la demande du Comité Départemental du Tarn et Garonne pour que la FFBB se porte caution solidaire pour l'acquisition d'un immeuble.

Le Comité Directeur décide de se porter caution solidaire au profit du Comité Départemental du Tarn et Garonne auprès de la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées dans le cadre de l'acquisition d'un immeuble sis 8, rue du préciment à Montauban et décide de donner mandat à Mademoiselle Linda GHACHI, clerc de Notaire à Septfonds, à l'effet de régulariser l'acte de prêt au terme duquel la FFBB viendra en qualité de caution solidaire au profit du Comité Départemental du Tarn et Garonne de Basketball.

- Frédéric JUGNET rappelle aux membres du Comité Directeur qu'ils doivent récupérer leurs récompenses fédérales, et aux Présidents des Commissions Fédérales qu'il attend un retour de leur part concernant le rapport moral.
- Marie-Noëlle SERVAGE souhaite que l'information soit faite aux Comités de retourner des dossiers complets concernant les unions, fusions, scissions, dissolutions.
- Claude AUTHIE précise que la fermeture de la réplication aura lieu le 31 Mai 2003 et sera réouverte le 1er Juillet 2003.
- Jean-Yves GUINCESTRE informe les membres du Comité directeur qu'il y a eu 234 contrôles anti-dopage effectués sur les championnats français. Il précise que les quelques résultats positifs sont essentiellement dus à la prise de cannabis (96%).

Bureau Fédéral Exceptionnel pour avis sur : <u>Conciliation au CNOSF du dossier</u> concernant l'Aurore de Vitré

Frédéric JUGNET rappelle rapidement les faits :

La Commission Fédérale Sportive avait remarqué sur les feuilles de matchs que L'aurore de Vitré avait un quota supérieur de joueurs mutés au nombre permis en NM2. Le Club étant descendant, il avait des problèmes d'interprétation du règlement et la Commission Fédérale Sportive a décidé d'infliger au club « match perdu avec 1 point ». La Chambre d'appel a décidé d'infliger au club « match perdu avec 0 point ».

Le conciliateur propose de s'en remettre à la décision de la Chambre d'appel.

Accord des membres du Bureau Fédéral pour s'en remettre à la proposition du conciliateur.

Prochain Comité Directeur le Dimanche 29 Juin 2003 à Angers.	